



Service de garde éducatif en communauté et en entreprise





Service de garde éducatif en communauté et en entreprise

Ouvrons la porte à un
mode de garde innovant!

Le projet-pilote de responsables d'un service de garde éducatif en communauté et en entreprise devient une manière d'expérimenter un nouveau mode de garde au Québec!

Il combine la proximité et la familiarité des services de garde à domicile et l'encadrement flexible de ceux-ci avec une nouvelle approche communautaire permettant aux responsables d'un service de garde éducatif d'expérimenter un nouveau mode de garde dans des locaux à l'extérieur de chez elles.

Coopérer pour trouver des solutions rapides et durables!

Les projets-pilotes de **responsables d'un service de garde éducatif en communauté et en entreprise** permettent à des acteurs locaux, comme des municipalités, des milieux de travail, des milieux scolaires, des établissements du réseau de la santé, des organismes communautaires, de travailler en commun avec le bureau coordonnateur de leur territoire pour créer des places en service de garde là où les besoins sont criants tout en donnant l'opportunité à des requérantes d'être reconnues et d'ouvrir leur service de garde, même si elles ne possèdent pas ou n'envisagent pas d'utiliser leur résidence pour le faire.

Le modèle de projet-pilote de responsables d'un service de garde éducatif en communauté et en entreprise ouvre la voie à une RSGE d'offrir ses services dans un local autre que sa résidence, ou à deux RSGE de coopérer et de mettre leurs efforts en commun pour accueillir des enfants dans un même local. Les RSGE conservent leur statut de travailleuses autonomes. Elles sont maîtres de leurs ententes de services conclues avec les parents utilisateurs ainsi que des particularités et avantages propres à leur service de garde.

Voilà une belle façon de créer des places en service de garde **rapidement**, au niveau local, sans devoir passer par des processus administratifs longs et coûteux. On emploie des ressources de la communauté pour répondre à des besoins locaux.

Devenez un partenaire impliqué au coeur de votre communauté et faites une différence concrète auprès des parents et des enfants de votre région!





Que doit posséder le local idéal?

AIDE-MÉMOIRE

- Les locaux doivent être dédiés exclusivement à la prestation des services de garde
- Pendant les heures d'ouverture, l'accès aux locaux doit être contrôlé en tout temps et limité aux personnes offrant et recevant les services de garde (RSGE, BC, parents et enfants reçus)
- Un espace suffisant eu égard au nombre et à l'âge des enfants reçus
- Un endroit désigné pour prendre les repas et les collations
- Un endroit désigné pour faire la sieste
- Des installations sanitaires à l'usage exclusif des enfants du service de garde
- Un espace éclairé et lumineux pour les jeux et les activités des enfants
- Un téléphone fonctionnel et accessible
- Un détecteur de fumée
- Un détecteur de monoxyde de carbone
- Un extincteur
- Deux espaces de rangement, hors de portée des enfants, à l'écart des denrées alimentaires, où pourront être rangés les médicaments, les insectifuges et les produits toxiques
- Un accès à un espace de jeu extérieur ou à un parc à proximité
- Un local sécuritaire, propre, en bon état d'entretien, bien aéré, au moins 20°C

Travaillons ensemble pour établir une entente personnalisée qui saura répondre aux attentes de tous les collaborateurs!

Les locaux qui seront utilisés dans le cadre du projet-pilote de responsables d'un service de garde éducatif en communauté et en entreprise seront soumis à la *Directive sur les projets-pilotes de responsables de service de garde éducatif en communauté et en entreprise*.

Le bureau coordonnateur sera responsable de reconnaître l'adéquation des lieux et de faire des recommandations pour que ceux-ci deviennent conformes.

PROJET-PILOTE



**Service de garde éducatif
en communauté et en entreprise**

